



Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



CReAAH  
UMR 6566  
Centre de Recherche en  
Archéologie, Archéosciences, Histoire



32ème colloque interrégional sur le Néolithique

## Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique

24 et 25 novembre 2017, Le Mans

### Appel à communication

Le thème retenu pour le 32e colloque interrégional sur le Néolithique est « **Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique** ». Le terme de statut s'entend au sens large, renvoyant à des aspects tant techniques qu'économiques, sociologiques, culturels ou symboliques des faits observés et étudiés par l'archéologie. Son usage impose de chercher des logiques relationnelles, première étape vers une reconstitution de réseaux, voire de systèmes cette fois plus dynamiques, et cela dans des sphères symboliques, économiques ou techniques. Cette ambition passe par l'élaboration claire des paramètres reconnus comme pertinents par l'archéologue. Quels sont les critères de différenciation que l'on peut percevoir au sein des différentes réalités préhistoriques ? Et à quelles réalités du passé nous renvoient-ils ?

Dans une perspective fonctionnelle ou paléo-économique, de nombreux travaux entendent reconstituer l'organisation des terroirs néolithiques, à partir des données issues d'habitats, d'aires funéraires ou d'ateliers spécialisés (sites d'extraction de matériaux, de production d'objets, de stabulation...). La multiplication des découvertes archéologiques récentes, qui renseignent parfois de manière poussée sur l'organisation de certains espaces, ainsi que la variété des études spécialisées menées sur les habitats, les objets ou les restes humains rendent possibles de telles approches qui visent à identifier les liens et les oppositions, bref à proposer une structuration. Comment ont été définies les différentes entités qui composent ces hypothétiques réseaux ? Quels sont les critères les plus pertinents pour assigner une fonction à un habitat ou à une zone particulière de cet habitat ?

Le statut des objets eux-mêmes a fait l'objet de nombreux travaux récents, qu'il s'agisse des lames de hache, des poteries ou des bracelets. Ils sont fondés sur le postulat d'une « valeur » ou d'un « potentiel » conférés par la société, qui a incité à leur transfert dans l'espace. C'est le statut de l'objet qui assure, en quelque sorte, sa dissémination et de ce fait son identification comme un fossile-directeur commode pour le préhistorien. Mais ce qui est rare est-il précieux ?

On peut aussi tenter d'entrer dans ce système de valeurs par la valorisation sociale des hommes et femmes. La disposition de l'objet dans une sépulture ou parfois sa rareté au sein des assemblages sont présumées traduire une certaine position dans un système de valeur du Néolithique. Cela suffit-il à dénoter un statut particulier pour cet individu ? Comment l'archéologue peut-il contrecarrer les effets de l'anthropocentrisme, de son bagage idéologique et de ses propres valeurs ?

Comme à l'accoutumée, une journée du colloque sera consacrée à l'actualité de la recherche.



Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



32ème colloque interrégional sur le Néolithique

## Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique

24 et 25 novembre 2017, Le Mans

### Comité d'organisation

Association interNéo  
Nicolas Fromont (Inrap)  
Grégor Marchand (Cnrs)  
Guy San Juan (MCC)  
Sylvie Barbier (Inrap)  
Philippe Forré (Inrap)

### Comité scientifique

Nicolas Fromont (Inrap)  
Grégor Marchand (Cnrs)  
Guy San Juan (MCC)  
Jacques Pelegrin (Cnrs)  
Laurence Manolakakis (Cnrs)  
Vincent Ard (Cnrs)  
Jean-Noël Guyodo (université Nantes)  
Cyril Marcigny (Inrap)  
Cyrille Billard (MCC)  
Antoine Chancerel (MCC)  
Guirec Querré (MCC)  
Pierrick Fouéré (Inrap)  
Serge Cassen (Cnrs)  
Nelly Le Meur (MCC)

### Institutions partenaires

Ministère de la Culture/Drac, SRA des Pays de la Loire  
Institut national de recherches archéologiques préventives  
UMR 6566, Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire  
Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (université de Rennes 1)

### Lieu

Palais des congrès et de la culture  
Rue d'Arcole - 72 000 Le Mans

### Programme prévisionnel

#### *Vendredi 24 novembre :*

- journée thématique "Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique"
- fin d'après-midi : session posters
- soirée : repas du colloque

#### *Samedi 25 novembre :*

- actualité de la recherche



Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



32ème colloque interrégional sur le Néolithique

## Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique

24 et 25 novembre 2017, Le Mans

### Proposition de communication ou de poster

Nom/Prénom :

Organisme/unité de rattachement :

Adresse/Code postal/Ville/Pays :

Téléphone :

Courriel :

Souhaite proposer :

une communication :  dans la thématique du colloque

dans le cadre de la journée d'actualité

un poster

Titre communication/poster :

Autres auteurs (pour communication/poster collectif, préciser organisme/unité de rattachement) :

Joindre :

un résumé (3000 signes, espaces compris)

une/des illustration(s) légendée(s) et créditée(s) (illustrations devant tenir sur un seul A4)

À retourner, avant le 30 mai 2017, sous forme de fichier (.doc, .docx, .odt) à  
[nicolas.fromont@inrap.fr](mailto:nicolas.fromont@inrap.fr)



Inrap

Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



32ème colloque interrégional sur le Néolithique

## Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique

24 et 25 novembre 2017, Le Mans

### Fiche d'inscription

Nom/Prénom :

Organisme/unité de rattachement :

Adresse/Code postal/Ville/Pays :

Téléphone :

Courriel :

#### Inscription au colloque

Assistera au colloque :  le 24 novembre et  le 25 novembre

plein tarif : 40 €

tarif réduit : 20 € (étudiants, demandeurs d'emploi)

*L'accueil des participants sera assuré le vendredi matin et le samedi matin à partir de 8 h 30.*

#### Inscription au repas du vendredi soir (24 novembre) :

tarif unique : 15 €

*Le repas se tiendra le vendredi soir, 24 novembre, au Palais des congrès et de la culture du Mans.*

#### Montant total dû (chèque à l'ordre d'interNéo) : ..... €

(Transfert interbancaire virement national- n° compte : CHA 3 882 08 R (virement international : IBAN : FR 84 2004 1010 0203 8820 8R02 393 / BIC : PSSTFRPPCHA / Titulaire du Compte : Interneo, Université de Paris I, 3 rue Michelet 75006 Paris France)

#### Librairie :

Un espace sera réservé à la présentation et à la vente d'ouvrages archéologiques. Veuillez nous contacter si vous souhaitez en bénéficier.

#### Fiche à retourner, avant le 31 octobre 2017, accompagnée de son règlement à :

Nicolas FROMONT  
4 rue du Tertre  
44 477 CARQUEFOU Cedex